

# Dix jeunes jugés pour trafic de stupéfiants ce lundi, à Quimper



(Illustration Le Télégramme)

Lecture : 3 minutes.

**Comparution immédiate fleuve, ce lundi, au tribunal de Quimper. Dix prévenus de région parisienne sont jugés, depuis 9 h, pour un trafic de stupéfiants stoppé le 17 février par une importante opération de gendarmerie.**

« J'aime ce territoire. Il est paisible et reposé (sic) ». Le ton est donné, dès l'entame des débats déplacés dans la salle de la cour d'assises pour permettre la distanciation sociale. Ali, le jeune homme qui explique cela, fut interpellé une première fois le 6 février 2021, dans une voiture, aux abords du rond-point de Troyalac'h, à Quimper. Il remet alors spontanément un morceau de résine de cannabis. Il passait des vacances, dit-il, en compagnie de sa petite amie. « Merci de faire de la publicité pour les offices de tourisme », ironise la présidente, qui s'étonne qu'il ait quitté les Mureaux, où il est boxeur pro. « Je ne suis pas un robot madame. Je prends un mois de répit par an », dit-il.

**La ruse à l'oreille depuis mi-décembre**

## **La puce à l'oreille depuis mi-décembre**

Il y a aussi cette interpellation du 28 janvier. Cette fois-là, les policiers croisent une voiture pleins phares, peu avant 23 h, à Quimper. Dans l'habitacle, une jeune femme, Anissa, est au volant. Dans son corsage, 67 g de cocaïne, 7 g de shit et de l'argent. À ses côtés, son petit ami, mineur. Sur le siège arrière, Assane et une liasse de 7 000 euros. Deux mille autres euros sont saisis dans le véhicule. Le trio voulait rejoindre un hôtel, à Brest.

Ces deux procédures font partie de celles qui mettent la puce à l'oreille aux policiers et gendarmes finistériens depuis la mi-décembre 2020. Des équipes descendent de région parisienne jusqu'en Finistère, commettant parfois des refus d'obtempérer, des excès de vitesse, des délits de fuite. Les voitures - une Peugeot 5 008 avec de fausses plaques, une Peugeot 208, une Clio grise... -, qui font aussi de trajets jusqu'à la frontière espagnole, sont peu à peu identifiées. Certaines balisées par les forces de l'ordre.

### **« La Reine des neiges »**

Ces investigations aboutissent à un coup de filet, au petit matin du 17 février. Dans un gîte de Ploudalmézeau, un jeune homme d'Argenteuil et trois femmes sont interpellés, et près de 13 kg de cannabis saisis. Dans un autre gîte, à Plouescat, trois hommes et une jeune femme, Anissa, ainsi qu'un kg de résine.

Deux hommes ont quitté les lieux dans la nuit et sont interpellés au péage de la Gravelle. L'un d'eux est Assane, alias « Us » ou « Ash », qui serait un des lieutenants de la tête du réseau. Il réfute mais plusieurs le désignent. La présidente décrit « une organisation pyramidale depuis les Mureaux et Argenteuil ».

Les débats tournent, ce lundi matin, sur les trajets entre la région parisienne et la Bretagne, des dépôts dans « des endroits isolés », en clair des gîtes, car, comme dit Anissa, « les hôtels, c'est un peu grillé ». Lorsque les dépôts ont eu lieu, des petites mains livrent ensuite, dans des véhicules de location, les clients Finistériens quasiment à domicile, après qu'ils ont passé commande via le compte « La Reine des neiges », sur la messagerie Snapchat.

### **« Une semaine en amoureux »**

L'une de ces petites mains interpellée à Plouescat, est le mineur, compagnon d'Anissa (il sera jugé par le tribunal pour enfants). Il a dit qu'il faisait 10 à 20 livraisons par jour, « forcé par les dealers », car il a déjà été séquestré dans une cave de Nanterre, et qu'il craint pour sa mère. Les prévenus présents, eux, sont bien moins disserts. Le jeune boxeur passait « une semaine en amoureux ». Oui, il convient qu'il fume mais s'il apparaît dans une vidéo tournée dans une voiture, avec des sachets de cannabis et de l'argent autour de lui, c'est qu'il venait de se réveiller et qu'il a découvert tout ça.

## « Pour des vacances »

Elhad, lui, « assume juste fumer du cannabis ». Il sortait du centre de détention de Ploemeur, après que son avocate ait obtenu une nullité dans son dossier de stupéfiants. Mohammed venait lui aussi d'être libéré dans ce même dossier. C'est Anissa qui est passée les prendre devant la prison et qui les a ramenés au gîte de Plouescat. « Parlez-moi du voyage de « Us » en Espagne ? », questionne le procureur. « Pour des vacances », assure-t-il.

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

**Je m'abonne**